

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 23 janvier 1969

La séance est ouverte à deux heures.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

M. Gaston Clermont (Gatineau) présente le 5^e rapport du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, en français et en anglais.

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

[Traduction]

PÉRIODE DES QUESTIONS ORALES

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA CHINE CONTINENTALE—LE CHANGEMENT DE LA POLITIQUE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures sur ce que j'ai lu hier dans les journaux et que l'on aurait dû je crois annoncer à la Chambre. Il aurait dit que la politique canadienne en ce qui concerne la Chine nationaliste ferait l'objet de négociations. Cela indique-t-il un revirement de la politique gouvernementale «des deux Chines» qu'a exposée le premier ministre il y a quelque temps.

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Autant que je sache, monsieur l'Orateur, le présent gouvernement n'a jamais préconisé une politique «des deux Chines». L'honorable représentant conviendra, j'en suis certain, que lorsque nous tiendrons ces discussions avec les dirigeants chinois qui, d'après le gouvernement, veulent obtenir la reconnaissance du régime de Pékin la question de Formose fera, bien entendu, l'objet de pourparlers.

L'hon. M. Stanfield: L'honorable représentant a révélé que la question du gouverne-

ment formosan doit être négociée. Le gouvernement a-t-il communiqué avec le gouvernement de Taïwan au sujet de cette affaire et le ministre a-t-il quelque chose à révéler à la Chambre à ce sujet?

L'hon. M. Sharp: L'opinion du gouvernement canadien est connue de tous. De fait, un des objectifs déclarés du gouvernement est d'obtenir la reconnaissance mutuelle entre Pékin et Ottawa. Les dirigeants du gouvernement nationaliste de la Chine le savent; ils ont débattu la question avec moi et comprennent ses répercussions possibles.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Je voudrais demander au ministre si, au cas où il instituerait une enquête sur le gouvernement de la République populaire de Chine, il compte se renseigner sur les méthodes que le gouvernement de ce pays utilise dans ses relations avec la presse.

M. Stanfield: Le secrétaire d'État pourrait-il indiquer si le gouvernement du Canada a décidé du moment où des contacts seront pris avec les représentants de la Chine communiste, et, sinon, quand il sera prêt à le faire? Le ministre peut-il indiquer où les entretiens avec les représentants de la Chine rouge sont susceptibles d'avoir lieu?

L'hon. M. Sharp: Aucune décision n'a encore été prise. Le cabinet étudie à présent la question et, quand il aura pris des décisions, elles seront naturellement rendues publiques.

LES POSTES

L'EXTENSION DE LA COMPÉTENCE DU MINISTÈRE AUX COMMUNICATIONS

M. David Lewis (York-Sud): J'aimerais poser une question au ministre des Postes; elle découle d'un discours qu'il a prononcé hier soir et dans lequel il a indiqué que son ministère pourrait peut-être s'étendre pour inclure d'autres formes de communications, y compris le téléphone. Le ministre songe-t-il à comprendre les communications téléphoniques dans les activités des Postes, en raison surtout des augmentations constantes de tarifs réclamées par la Compagnie de téléphone Bell et qui lui sont accordées?